



Point d'actualité - unité de production n°2

L'unité de production n°2 de la centrale nucléaire de Flamanville est, depuis six mois, en arrêt pour réaliser sa troisième visite décennale. Le point sur l'avancement de ce check-up complet des installations.

L'unité de production n°2 de la centrale de Flamanville a été mise à l'arrêt le 10 janvier 2019. Point d'actualité des différents chantiers.

En zone nucléaire

> 5 300 m² de revêtement d'étanchéité ont été posés sur la façade externe de l'enceinte interne du bâtiment réacteur.



Salariés de l'entreprise GDES - pose du revêtement sur le dôme

A venir : l'épreuve hydraulique du circuit primaire (EHCPP) et l'épreuve enceinte du bâtiment réacteur. Deux examens réglementaires spécifiques aux visites décennales.

En salle des machines

> Les travaux sur l'alternateur* (remontage mécanique des paliers alternateur et accouplement du rotor turbine avec le rotor alternateur) ont été finalisés début juillet.

Dernière étape : le lignage du groupe turbo-alternateur (alignement des turbines et de l'alternateur), prévu ce mois-ci.

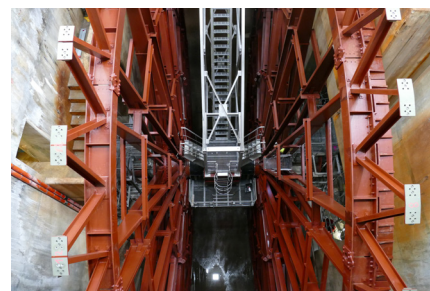
> Les travaux sur le condenseur** (soudures des nouvelles tuyauteries de soutirage) se sont terminés mi-mai.



Salariés de l'entreprise Jeumont - remontage mécanique des paliers de l'alternateur

Le tambour filtrant

> Les tests du nouveau tambour filtrant, ont été validés. Deuxième du parc changé par l'entreprise REEL, ce tambour filtrant comprend quelques améliorations avec notamment une maintenance facilitée grâce à sa passerelle d'accès permettant la traversée horizontalement, sans harnais ni ligne de vie, au niveau de l'arbre du tambour.



Vue sur la passerelle d'accès

* Alternateur : pièce maîtresse de la salle des machines qui transforme l'énergie mécanique en énergie électrique

** Condenseur : échangeur thermique qui permet de retransformer en eau la vapeur issue de la turbine

*** Tambour filtrant : pièce maîtresse de 21m de diamètre située en station de pompage

La visite décennale permet d'effectuer des contrôles approfondis et réglementaires des principaux composants que sont la cuve du réacteur, le circuit primaire et l'enceinte du bâtiment réacteur. Cet arrêt intègre également une réévaluation et un réexamen de sûreté afin de prendre en compte les progrès technologiques et le retour d'expérience de l'ensemble des installations nucléaires dans le monde, puis d'effectuer les modifications nécessaires en augmentant toujours le niveau de sûreté de l'installation.